

SAINT-ROMAIN-LACHALM

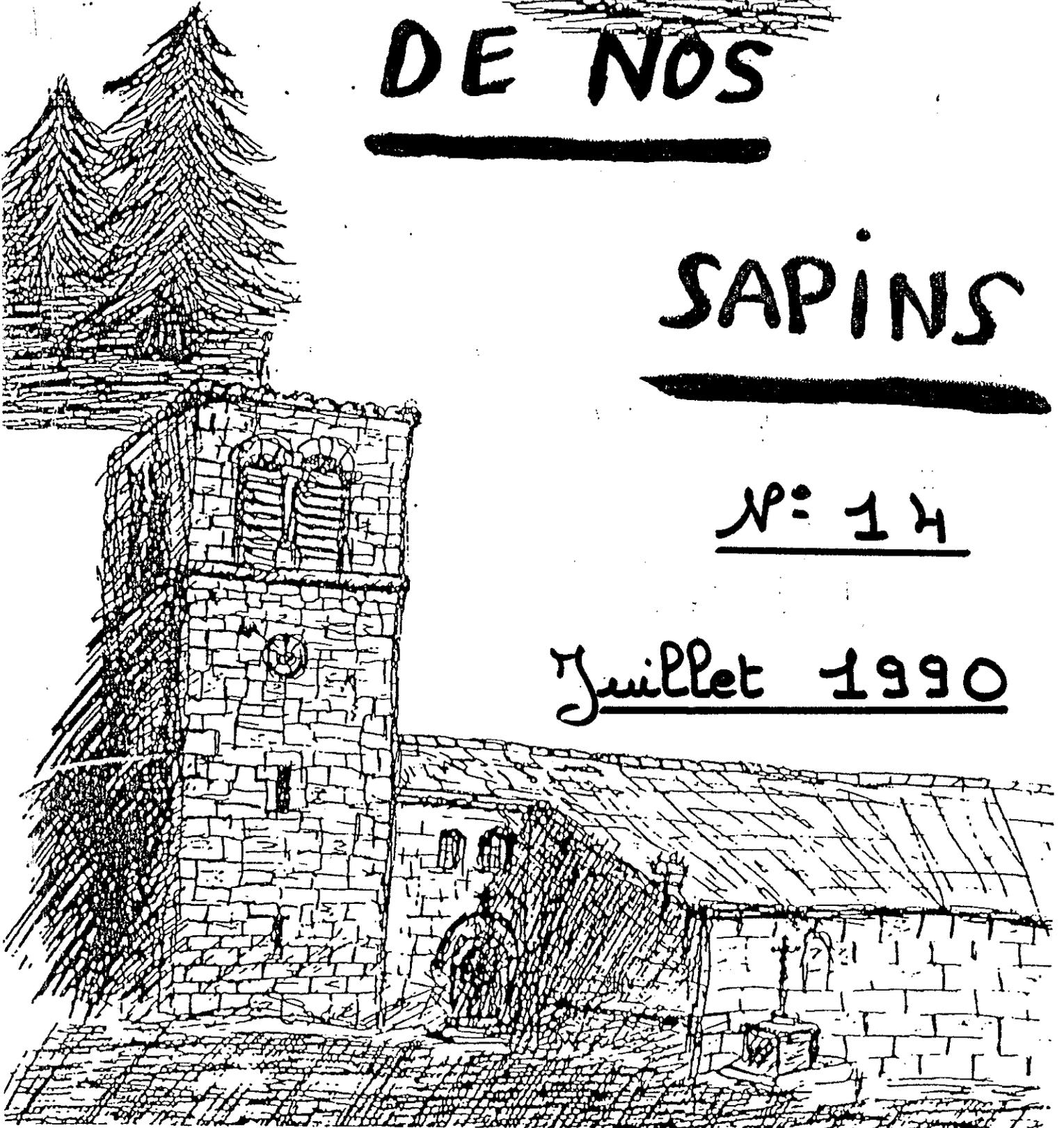
ECHOS

DE NOS

SAPINS

N° 14

Juillet 1990



## SERVICES MUNICIPAUX

SECRETAIRE DE MAIRIE : Madame GUILLAUMOND Nicole

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 H 30 à 17 H 30
- le mardi de 9 H à 11 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30
- le jeudi de 9 H à 11 H 30
- le vendredi de 9 H à 11 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30
- le samedi de 9 H à 11 H 30.

Permanence pendant les vacances : du 14 Juillet au 15 Août, une permanence sera assurée les :

. MARDIS - JEUDIS et SAMEDIS - de 10 H 30 à 12 H.

En dehors de ces heures, vous pouvez joindre le Maire ou les Adjointes aux numéros de téléphone habituels.

Téléphone de la mairie : 71.61.00.08

Téléphone des pompiers : 71.61.05.60

MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 71.61.03.29 ou 71.61.05.43  
Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H

ADJOINTS : M. CLAPEYRON L. Téléphone 71.61.09.48

Mme PAULET M. 71.61.17.68

M. CIGIOTTI O. 71.66.23.59

Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H

En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

ASSISTANT SOCIAL : Monsieur FAURE.

Permanence : le jeudi matin de 9 H à 10 H, en Mairie.

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

### VOIRIE ET BATIMENTS COMMUNAUX :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CLAPEYRON L.
- . M. CHARRAS J.
- . M. EPALLE C.
- . M. MANEVY M.
- . M. RASCLE M.

### URBANISME :

- . M. DU PELOUX G.
- . Mme PAULET M.
- . M. CLAPEYRON L.
- . M. EPALLE C.
- . Mme RASCLE R.

### BUDGET ET FINANCES :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. BRUNON J.
- . M. CIGIOTTI O.
- . M. DIGONNET H.
- . Mme THEVENET M.C.

### ECOLES, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES :

- . M. DU PELOUX G.
- . Mme THEVENET M.C.
- . M. BRUNON J.
- . M. CHARRAS J.
- . Mme RASCLE C.
- . Mme RASCLE R.

### LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CIGIOTTI O.
- . M. CROZE A.
- . M. DIGONNET H.
- . M. GUILLAUMOND J.
- . M. MANEVY M.

### BULLETIN ET INFORMATIONS MUNICIPALES :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CIGIOTTI O.
- . Mme PAULET M.
- . Mme RASCLE C.
- . Mme THEVENET M.C.

## LE MOT DU MAIRE

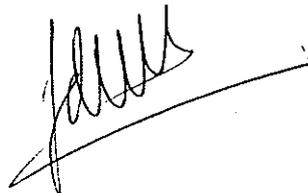
Ce bulletin vous fera découvrir, j'en suis sûr, que beaucoup de choses bougent à SAINT-ROMAIN : des projets importants prennent corps, de nouveaux Syndicats se créent avec des communes voisines, un musée rural va ouvrir ses portes dans quelques jours, etc....

Vous y trouverez, aussi, un indice significatif de la vitalité de notre commune : le dernier recensement fait ressortir une augmentation importante de notre population.

Si notre commune est bien vivante, c'est, bien sûr et d'abord, à chacun d'entre vous qu'elle le doit : nouveaux habitants, jeunes qui s'installent pour rester au pays, entreprises et commerces qui se créent ou se développent, sociétés et associations qui animent avec dévouement et entrain notre vie sociale.

C'est aussi, bien sûr, tout cet ensemble en développement qui nourrit la croissance de notre budget et permet à votre Conseil de programmer, dans de bonnes conditions, les investissements des prochaines années, tout en gardant une situation financière saine.

Merci, donc, à tous ceux qui concourent activement à la vie économique et sociale de notre commune et BONNES VACANCES.



## LE BUDGET DE LA COMMUNE POUR 1990

Voté le 15 Mars dernier, le budget de 1990 peut se résumer ainsi :

### I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### a) Les Recettes :

- Impôts locaux.....	681.000 F
- Attribution de péréquation à la taxe... professionnelle	98.000 F
- Redevance pour ramassage des ordures...	77.000 F
- Dotation globale de fonctionnement de.. L'Etat	842.000 F
- Revenus immeubles et salle des fêtes...	77.000 F
- Intérêts financiers sur nos créances...	75.000 F
- Remboursements assurances et autres....	30.000 F
- Divers.....	45.000 F
	<hr/>
	I.925.000 F

#### b) Les Dépenses :

- Personnel, gestion générale et..... fournitures	405.000 F
- Entretien, électricité, eau, assurances	169.000 F
- Intérêts financiers sur nos dettes.....	217.000 F
- Participations diverses (**)	280.000 F
- Impôts et taxes.....	44.000 F
- Divers.....	41.000 F
- Excédent disponible pour investissements	769.000 F
	<hr/>
	I.925.000 F

(\*\*) Les participations les plus importantes sont :

- Aide Sociale (Département)	72.000 F
- Service Incendie (Département)	13.000 F
- SICTOM (ordures ménagères)	77.000 F
- OGEC (Ecole Privée de ST-ROMAIN)	32.500 F
- Syndicat OPAH (Aide au Logement)	10.000 F
- Syndicat des Eaux	9.500 F
- Syndicat d'Initiative "Vallée de la Semène"	11.000 F
- Syndicat Intercommunal DUNIERES/ST-ROMAIN	40.000 F

A noter que ce budget primitif est en hausse de 11 % par rapport à celui de 1989. On remarquera que l'excédent disponible pour investissements reste très élevé : 40 % des recettes.



## AUGMENTATION DES TAUX DES IMPOTS COMMUNAUX

En votant le budget de l'année 1990, votre Conseil a décidé d'une augmentation des taux des impôts communaux, à l'exception de celui de la taxe professionnelle. La situation est donc la suivante :

	TAXE HABITATION	FONCIER BÂTI	FONCIER NON BÂTI	TAXE PROFES- SIONNELLE
ST-ROMAIN Année 89 (anciens taux)	3,94	6,53	35,25	10,00
ST-ROMAIN Année 90 (nouveaux taux)	4,33	7,18	38,74	10,00
Moyenne du CANTON	6,35	12,80	59,34	10,34
Moyenne du DEPARTEMENT	8,08	13,89	51,20	
Rang de ST-ROMAIN dans le CANTON	7e/7	7e/7	7e/7	3e/7

Nos taux d'impôts sont très bas et n'avaient pas été touchés depuis bien des années : le développement de la Commune et de ses entreprises, ainsi que l'augmentation des contributions de l'Etat nous ont permis d'obtenir une situation financière saine.

Prévoyant des investissements assez importants dans les prochaines années, votre Conseil a souhaité renforcer cette capacité financière. Il l'a fait raisonnablement puisque - compte tenu de la part communale dans le total de vos feuilles d'impôts - cette augmentation imputable à la Commune ne dépassera pas 40 Francs

- pour 83 % des contribuables à la taxe d'habitation
- pour 73 % des contribuables au Foncier bâti
- pour 78 % des contribuables au Foncier non bâti.

Mais, dans son ensemble, cette augmentation des taux entraînera pour la Commune un accroissement de recettes de 34.200 F.

## TAXES FONCIERES SUR "BATI" ET "NON BATI"

En complément des informations données dans notre bulletin de NOEL 1989 sur la taxe d'habitation, nous vous donnons, ci-dessous, la répartition des contribuables de ST-ROMAIN pour ces 2 taxes en 1989, par catégories croissantes de paiement :

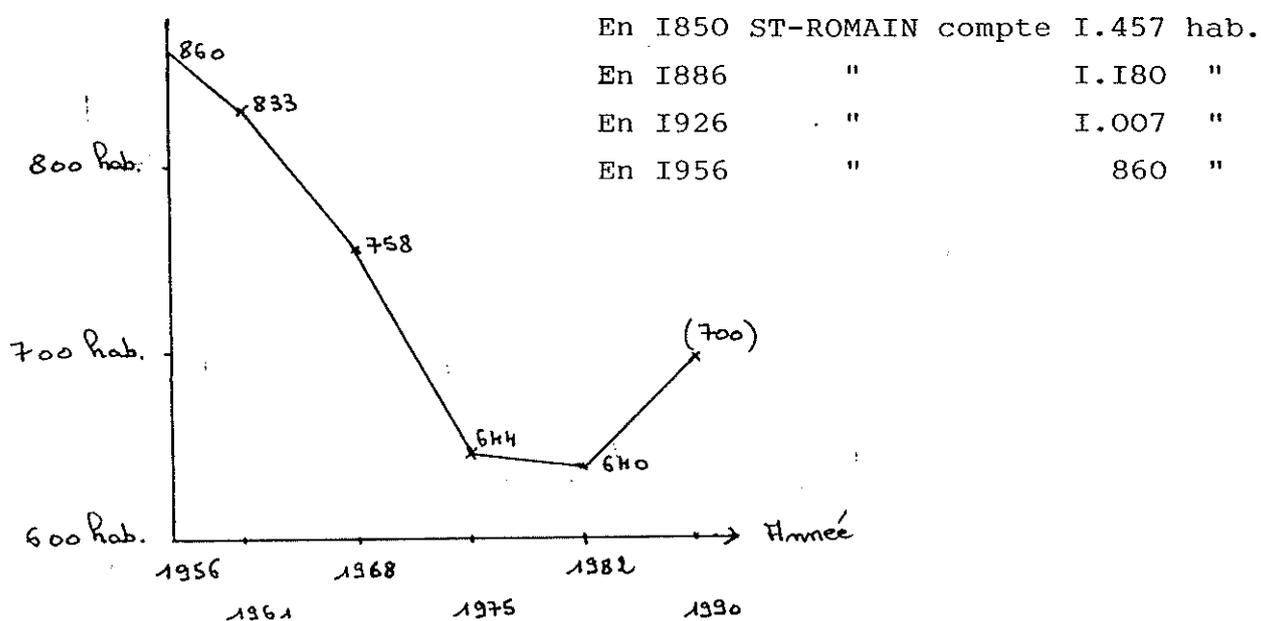
TRANCHES DE PAIEMENT	FONCIER NON BATI		FONCIER BATI	
	Nombre de contri- buables	Paiement moyen par taxe	Nombre de contri- buables	Paiement moyen par taxe
Inférieurs à 250 F	253	96 F	28	172 F
Entre 250 et 500	63	376 F	68	388 F
" 500 et 750	27	602 F	70	630 F
" 750 et 1.000	16	849 F	61	869 F
" 1.000 et 1.500	26	1.271 F	46	1.177 F
" 1.500 et 2.000	13	1.811 F	20	1.710 F
" 2.000 et 3.000	25	2.496 F	9	2.330 F
" 3.000 et 4.000	19	3.395 F	4	3.630 F
" 4.000 et 5.000	11	4.428 F	1	4.522 F
Supérieurs à 5.000	5	6.761 F	4	5.770 F
	<u>TOTAL</u>	<u>TAXE</u> <u>MOYENNE</u>	<u>TOTAL</u>	<u>TAXE</u> <u>MOYENNE</u>
	458	752 F	311	899 F

Dans le montant de ces taxes payées, sont comprises les parts respectives revenant à la Commune, au Département, à la Région et à l'Etat.

- Notons que la part de la Commune de ST-ROMAIN ressort à :
- 35 % dans la taxe sur le NON BATI
  - 37 % dans la taxe sur le BATI

## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Si les opérations du recensement ont été terminées sur le terrain dès le mois d'Avril, nous ne disposons pas encore des résultats officiels. Nous pouvons, cependant, vous indiquer que la population de la Commune est passée de 640 habitants en 1982 à environ 700 aujourd'hui, soit un accroissement de 9 à 10 %. C'est pour nous tous un évènement important et réconfortant, puisque c'est la première fois depuis 1850 que nous enregistrons une augmentation de population entre 2 recensements.



Nos 700 habitants se répartissent pour 63 % dans les villages et 37 % dans le bourg. A noter quelques villages à forte croissance :

CHAZOTTE-FARIDOUAY-LES GAGEYRES	de 26 à 50
CHAMBAUD	de 22 à 36
CROIX D'ENTRAIGUE-LES VIALLETONS- LES CHAIZES	de 15 à 29

D'autres en baisse :	LAUTAT	de 39 à 30
	LICHEMIALLE	de 30 à 19

Dans un prochain bulletin, et, à partir des résultats détaillés que nous aurons reçus, nous reviendrons sur ces évolutions. Sachez que plusieurs communes voisines ont, elles aussi, enregistré de fortes hausses de population : c'est un bon signe du développement et de la vitalité de notre petite région.

## L'AGRICULTURE A SAINT-ROMAIN

L'agriculture de la Haute-Loire a, elle aussi, été recensée au cours de ces derniers mois, et, lors de son assemblée d'Avril 1990, le SYNDICAT des AGRICULTEURS de ST-ROMAIN nous a livré quelques chiffres intéressants :

### Nombre d'exploitants agricoles de la Commune :

En 1970 : 84	En 1990 : 37
En 1983 : 57	Prévisions en 2000 : 29

En 30 ans, le nombre d'exploitants aura été divisé par 3 !...

### Production laitière :

Saviez-vous que nos agriculteurs ont produit :

En 1979 : 1.500.000 litres de lait avec 678 vaches
En 1988 : 2.289.000 " " 697 vaches

Vous retiendrez facilement qu'à ST-ROMAIN, il y a exactement autant de vaches laitières que d'habitants et que la production de lait par vache (et donc par habitant...!) est passée de 2.210 litres par an à 3.280 litres en 9 ans, soit une productivité accrue de 48 % !! Le troupeau est constitué à 80 % par la race Montbéliarde.

La surface agricole totale est d'environ 1.000 hectares, exploitée à 55 % en propriété et 45 % en fermage.

Merci à nos agriculteurs de nous avoir donné ces quelques informations qui nous permettent de mieux les connaître. Si leur nombre est en baisse, nous n'oublions pas qu'ils ont constitué, pendant des années, la force principale de la Commune et qu'ils représentent, encore aujourd'hui, une part solide de ses forces vives.

## SAINT-ROMAIN S'ASSOCIE AVEC D'AUTRES COMMUNES

Depuis bien longtemps déjà, notre Commune participe à des Syndicats intercommunaux qui - dans un réel esprit de solidarité - nous permettent de bénéficier, dans les meilleures conditions, de services divers et souvent importants :

- . Syndicat d'Electricité pour l'éclairage public
- . Syndicat des eaux pour toute la distribution et la gestion de l'eau
- . S.I.C.T.O.M. pour le ramassage des ordures ménagères
- . Syndicat pour la capture des animaux errants
- . Syndicat avec ST-DIDIER pour l'O.P.A.H. (Amélioration du logement).

Si les petites communes, comme la nôtre, veulent vivre et se développer, elles doivent nécessairement et de plus en plus s'associer avec d'autres. C'est dans cet esprit que sont nés, tout récemment, de nouveaux Syndicats intercommunaux auxquels nous participons :

### UN SYNDICAT DUNIERES - SAINT-ROMAIN.

Sa création vient d'être décidée ce 19 JUIN par les 2 Conseils Municipaux, après de nombreuses discussions et réflexions conduites depuis plusieurs mois. Il a pour mission l'étude et la réalisation, en commun, d'une zone d'activités qui serait située sur le secteur de CHAMBAUD. Les études préalables devront prendre en compte tous les différents aspects du projet : économie, détermination des surfaces concernées, incidence pour l'agriculture et l'environnement, etc...

En s'engageant ensemble dans ce projet, nos deux communes font, en quelque sorte, un pari sur l'avenir : un pari dont l'enjeu est vital puisque sa réussite conditionne le développement des emplois de demain.

Notre volonté d'aboutir est grande ; en joignant nos efforts, nous pensons multiplier nos chances de réussite. C'est, bien entendu, une affaire importante dont nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de son développement.

## LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA VALLEE DE LA SEMENE.

Il a vu le jour il y a quelques semaines et rassemble 4 communes : ST-DIDIER, LA SEAUVE, ST-VICTOR et ST-ROMAIN. Il a pour mission essentielle de promouvoir et développer la vie touristique de notre petite région.

Les premières brochures viennent de sortir, des circuits de promenades sont mis en place sur nos 4 communes, des cartes seront prochainement éditées et quelques panneaux publicitaires sont en cours de préparation.

Le Syndicat est présidé par le Docteur GAYTON de LA SEAUVE ; les délégués de ST-ROMAIN sont : Mme THEVENET (élue secrétaire du Syndicat), et Messieurs CIGOLOTTI Olivier, DUPLAY Christian et GOUYET Charles.

Nous souhaitons bonne chance à ce nouveau Syndicat, qui a déjà démarré activement et qui prend lui aussi sa part dans le développement de nos 4 communes.

## UN SYNDICAT POUR LES NOUVELLES TELEVISIONS PRIVEES.

Ce Syndicat comprend une dizaine de communes qui se sont groupées en vue de créer les installations permettant de recevoir la chaîne 5 (et peut-être un jour la 6) sur la zone du bassin de MONISTROL. ST-ROMAIN, du fait de sa situation géographique et de son relief, fera partie des communes qui ne seront qu'imparfaitement "arrosées" : probablement 25 à 40 % des maisons seulement.

Il faut attendre la réalisation de ces nouvelles installations (environ 4 mois) pour y voir plus clair et, peut-être un jour, participer à d'autres Syndicats qui pourraient nous aider à atteindre une réception plus complète de ces chaînes.

## LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

### LA CARTE COMMUNALE

Dans notre bulletin n° 12 de Juillet 89, nous vous annonçons le lancement des travaux d'établissement de la CARTE COMMUNALE. Rappelons qu'il s'agit d'un document élaboré par la Commune et les Services de l'Etat et qui, en fonction des objectifs du Conseil Municipal et des réglementations en vigueur, définit la localisation des futures constructions et de certains aménagements possibles : zones industrielles, par exemple. Ces travaux ont été conduits avec soin depuis plus d'un an et sont sur le point d'être achevés. Cette CARTE COMMUNALE, à son stade actuel, nous parviendra à l'automne. La Commission d'Urbanisme du Conseil s'assurera, alors, qu'elle répond bien aux propositions faites. Le document sera, ensuite, tenu à la disposition de tous les habitants qui désireront le consulter en Mairie ; un cahier sera ouvert pendant 4 à 5 mois où chacun pourra faire part de ses remarques. Après examen de celles-ci et corrections éventuelles du document primitif (des erreurs ou omissions peuvent avoir été commises), la CARTE COMMUNALE sera alors soumise à l'approbation du Conseil Municipal, puis fera l'objet d'un arrêté préfectoral qui la fera rentrer en vigueur. Tout ceci devrait être achevé avant l'été prochain et nous vous tiendrons informés par la presse ou notre bulletin dès que le document pourra être examiné par chacun.

### PROJET DE RESTAURATION DE L'EGLISE

Beaucoup d'entre vous l'ont remarqué, notre église subit l'usure du temps : crépi, toiture, jointage des pierres, fentes, humidité, etc... Désireux d'agir avec beaucoup de soin sur ce bâtiment ancien et témoin irremplaçable de l'histoire religieuse de la Commune, le Conseil s'est adressé à un cabinet d'architectes spécialisé dans les monuments historiques. Le diagnostic se poursuit depuis plusieurs mois et permettra de vous soumettre, à l'automne, un bilan complet et chiffré des travaux à entreprendre ; les dossiers de subventions seront alors déposés et les travaux - si tout va bien - pourraient se faire en 91 - 92, ou être échelonnés sur une plus longue période. Une spécialiste d'archéologie et d'histoire travaille à côté des architectes pour nous aider à constituer de solides dossiers de subventions, à travers lesquels nous voulons montrer l'intérêt de notre Eglise dans le patrimoine historique de notre région. Nous reviendrons, bien sûr, sur cette histoire dans nos prochains bulletins, mais retenons déjà que :

= L'église primitive est bien ancienne, romane (XI et XIIème siècles) ; elle était sans doute à nef unique épaulée de contreforts. L'abside de l'époque a complètement disparu ainsi qu'un "clocher-peigne". Les bas-côtés Sud et Nord ont été rajoutés postérieurement (XIV et XVème siècles) ainsi que le porche Sud. Le clocher actuel est plus tardif encore (XVIIe siècle) et sa partie haute a été remontée au lendemain de la Révolution. A suivre...

## TRAVAUX D'EGOUTS

Les travaux d'égoûts de MONTCHOUVET, ainsi que les déversoirs d'orage protégeant la station d'épuration, ont été achevés au début de l'année. La création d'égoûts aux DEVIERES a fait l'objet d'une commande ferme de travaux ; ceux-ci devraient être faits pour l'automne. Durant le même temps, a été achevée l'étude pour la mise à l'égoût de LA FAYE ; les dossiers de demandes de subventions sont entre les mains des instances concernées. Si tout se déroule normalement, les travaux auront lieu en 1991.

## POUR UN SAINT-ROMAIN PLUS AGREABLE ET PLUS VIVANT

REFECTION DE L'ECLAIRAGE DU BOURG. L'ensemble de cet éclairage va être renouvelé et modifié par l'installation de lampes à vapeur de sodium. Ce type de lampe donnera un éclairage plus doux (moins blanc) et en même temps plus économique : pour une même luminosité, l'économie d'électricité est de l'ordre de 30 %. Quelques lampes seront remplacées par des lanternes : c'est un essai pour un ST-ROMAIN plus agréable et accueillant...

LA CROIX DES VIALLETONS. Nous avons obtenu une subvention et commandé aussitôt une belle croix en granit de Bretagne. Après le transfert du socle ancien, effectué à l'automne dans le nouveau carrefour, les habitants du village ont aménagé le pourtour de la croix et viennent d'y planter quelques fleurs et arbustes : c'est un superbe travail dont nous les remercions et qui égaye et embellit le village des VIALLETONS. Allez vous y promener !

LE REEMETTEUR DE TELEVISION DE FARIDOUAY. Que les habitants du secteur se rassurent, les travaux ont été programmés et commandés par le Département. Ils devraient être entrepris à l'automne et permettre à tous une réception correcte des diverses chaînes.

SALLE DE LA MUSIQUE ET BIBLIOTHEQUE. Après l'achèvement de la salle de la musique durant l'hiver, les deux salles de la bibliothèque ont été entièrement refaites ces derniers mois : peinture, chauffage, sol, mobilier. C'est maintenant un ensemble très clair et agréable ; une raison de plus de rendre visite à cette bibliothèque et à ses animateurs et animatrices toujours dévoués au service de tous. A l'automne (nous sommes un peu en retard), nous entreprendrons la réfection de la salle des Anciens.

UN PETIT MUSEE RURAL. Grâce à la richesse des collections du MUSEE POPULAIRE DE LA HTE-LOIRE à ST-DIDIER et au dynamisme de ses responsables, 2 antennes viennent de se créer, l'une à LA SEAUVE et l'autre à ST-ROMAIN, sous forme d'un petit MUSEE RURAL que nous avons installé à la Maison Lacour. Les derniers travaux s'achèvent et le musée sera inauguré le JEUDI 12 JUILLET à 11 H.

Monsieur DUBOUCHET, conservateur, vous le présente en quelques lignes :

Le Musée Rural de ST-ROMAIN-LACHALM présente, dans une cave voûtée qui ne manque pas de caractère, une étonnante sélection d'objets illustrant les activités agricoles et artisanales du monde rustique.

Parmi les nombreuses pièces originaires du terroir, citons un exceptionnel araire avec âge et sep monoxylles ; une bêche en bois ferré (identique à celle que Gault de Saint-Germain dessina il y a plus de deux siècles) ; 2 établis de sabotier en provenance de la même ferme et conjuguant deux utilisations différentes du "paroïr" ; un alambic du XIXe siècle destiné à la fabrication domestique de l'eau de vie ;

D'autres pièces mériteraient la citation comme ces établis du jouguier ou du fabricant de seaux et de coffins ; un char-fardier à 4 roues pleines qui servit, selon la tradition orale, à la construction du château de ST-PAL-EN-CHALENCON ; un énorme cuvier en cuivre d'un teinturier de village ; la remarquable panoplie de jougs (joug à 1, 2 et 3 têtes, joug à attelage mixte, joug vigneron, joug d'asservissement).

La qualité des objets présentés, les didactiques notices données pour chacun d'eux à l'instar des documents photographiques qui confèrent un "supplément d'âme" à l'exposition, n'ont d'autres fins que de promouvoir une défense et illustration des activités traditionnelles qui liaient comme un ciment la vie de nos prédécesseurs.



CUVIER DE TEINTURIER



CHAR A 4 ROUES PLEINES

NOUVEAUX BACS A FLEURS. Nous les avons mis en place dernièrement pour compléter les anciens bacs ; le temps de ce début Juin n'a guère favorisé le bon démarrage de nos plantations. Souhaitons que l'été, qui est maintenant là, nous aide à bien fleurir notre village.

QUELQUES APPELS A TOUS. Concernant les ordures ménagères, rappelons qu'aucun sac ou colis d'ordures ne doit être déposé dans les rues en dehors du jour de ramassage (le Mercredi matin), que les conteneurs placés dans les villages sont réservés aux ordures ménagères, tous autres déchets (pierres, gazon, démolitions diverses ou abats d'animaux) étant strictement interdits. Toutes ces ordures doivent être placées dans des sacs plastiques fermés. Pour vous faciliter cette obligation, la Mairie tient à votre disposition des sacs plastiques de 100 litres que vous pourrez retirer tous les premiers samedis de chaque mois, au prix de 12 F les dix.

AUTOMOBILISTES ET MOTOCYCLISTES, les rues du Bourg et des villages sont trop étroites pour y garer vos véhicules. Ils constituent des obstacles à la circulation et une gêne souvent importante pour les riverains. Les parkings du bourg sont suffisants et bien aménagés : UTILISEZ LES.

MERCI A CHACUN du bon respect de ces quelques règles, la vie de tous en sera plus agréable.

SAINT ROMAIN AU JOUR LE JOUR  
-----

A L'ECOLE PRIVEE DU BOURG

Les rédacteurs en chef de chaque classe nous ont adressé ces quelques articles qui relatent quelques activités intéressantes de l'année qui se termine :

"Le 3 Mai, les CM nous sommes allés à ST-PAL pour participer au Concours de la Prévention Routière. Il y'a eu un questionnaire avec diapositives et une épreuve pratique de vélo. Six d'entre nous ont eu un certificat. Et maintenant, nous allons nous efforcer de mettre en pratique le Code de la Route".

"Pour la première fois, nous, élèves de cours préparatoire, cours élémentaire et cours moyen, nous sommes allés à la piscine du CHAMBON-FEUGEROLLES pendant 6 semaines, avec les enfants de ST-VICTOR. Nous étions accompagnés de nos maîtresses et d'une maman. Cette expérience nous a enchantés et nous sommes prêts à recommencer".

"Avec notre maîtresse, nous sommes allés visiter la boulangerie du village. Nous avons préparé des questions ; le boulanger nous a tout expliqué et nous a fait visiter. Nous avons appris beaucoup de chose et nous sommes rentrés à l'école très contents de notre visite" (Les enfants de CP - CEI).

"Cette année pour Carnaval, nous étions tous réunis à la Salle des Fêtes et certains n'avaient pas oublié de se déguiser. Nous avons écouté de la musique, puis, nous avons fait des crêpes et des gaufres. C'était une "super" après-midi et nous nous sommes bien régalés".

"Le 15 Juin, aura lieu le voyage scolaire des grands. Nous irons visiter le matin "le succès de ST-JULIEN" : c'est une fabrique artisanale de bonbons. Ensuite, nous partirons en direction de PEAUGRES où nous pique-niquerons et visiterons le parc et les animaux".

A LA MATERNELLE. Le 10 Avril, nous sommes allés à DUNIERES voir la projection du film "OLIVER et COMPAGNIE".

Pendant toute l'année scolaire, nous avons fait de la correspondance avec les classes maternelles de l'Ecole Privée Notre-Dame de LA FAYE à AUREC. Nous avons échangé des lettres, des objets fabriqués en travaux manuels.. Le 22 Juin, nous allons leur rendre visite toute la journée en car ; nous avons préparé des danses, des comptines... que nous leur montrerons.

## LE DEJEUNER DES ANCIENS

---

Il avait lieu, cette année, au restaurant "LE GRATIN" à Lichemialle où 48 convives étaient rassemblés autour d'un excellent déjeuner. Le menu comportait, en particulier, un délicieux chevreuil qui était offert à leurs Anciens par les chasseurs de ST-ROMAIN, auxquels tous adressent un très grand merci. Un merci aussi à quelques personnes qui, ne pouvant pas venir, ont adressé un chèque : c'est un geste bien sympathique.

A cours du repas, Le Maire rappelait que le PORTAGE DES REPAS avait été mis en place, comme prévu, dès le 1er Janvier : au cours du 1er trimestre de démarrage, 7 personnes y ont fait appel et plus de 200 repas ont été servis. Que tous les Anciens, qui sont intéressés, sachent que ça marche : il suffit de s'adresser au secrétariat de la mairie.

De nombreux chanteurs et conteurs ont animé ce repas qui permet, chaque année, de passer ensemble un bon moment dans l'amitié et la gaieté.

## CALENDRIER DES FETES DU 2ème SEMESTRE 1990

---

. 8 Juillet	-	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
. 14 Juillet	-	Ball-trap (A.C.C.A.)
. 21 Juillet	-	Soirée d'amitié (A.F.N.)
. 22 Juillet	-	Kermesse des Ecoles (OGEC - APEL)
. 28 Juillet	-	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
. 28 Juillet	-	Bal familial (SAPEURS-POMPIERS)
. 3/4/5/6 août	-	17ème fête patronale
. 15 août	-	Soupe aux choux (LE BON AIR)
. 19 août	-	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
. 25 août	-	Soirée choucroute (LA BOULE AMICALE)
. 1er Septembre	-	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
. 27 Octobre	-	Bal familial (E.S.S.R.)
. 24 Novembre	-	Bal familial (LE BON AIR)
. 25 Novembre	-	Concours de belote (COMITE DES FETES)
. 9 Décembre	-	Concours de belote (A.F.N.)

### LA KERMESSE DE L'ECOLE

---

Cette année, c'est le Dimanche 22 JUILLET qu'aura lieu la traditionnelle fête de l'école, dans le parc du château. Tous ceux qui pourraient donner un coup de main et un peu de leur temps pour la réussite de cette fête seront les bienvenus.

Le programme est le suivant :

- 9 H - Ouverture avec café, brioches, pâtisseries.
  - 11 H - Apéritif-concert
  - 14 H - Jeux. Comme les autres années : jeu de massacre, pêche à la ligne, casse-bouteilles... et de nouveaux jeux. Bazar et comptoirs divers.
  - 19 H - Saucisses aux lentilles.
- Un excellent animateur, Serge ARNAUD, sera présent tout au long de cette journée.

VENEZ NOMBREUX ce Dimanche 22 JUILLET.

### TENNIS-CLUB DE SAINT-ROMAIN

---

Après 3 années d'existence, nous profitons des "ECHOS DE NOS SAPINS" pour vous informer et vous faire part de nos objectifs pour l'avenir.

En 1990, après 2 années timides, nous avons engagé une équipe masculine au Championnat départemental par équipes. Les résultats n'ont pas été très bons, mais c'est un début : l'essentiel, c'est de participer. Notre objectif est maintenant d'accroître notre effectif :

- Il faut former une école de tennis à ST-ROMAIN. Le Club est maintenant en mesure d'assurer une initiation pour les jeunes jusqu'à 16 ans, afin de leur faire découvrir ce sport et - pourquoi pas - les diriger vers la compétition.

- Il faut, également, développer des cours d'initiation pour les féminines adultes, afin d'engager une équipe en championnat.

Toutes les personnes intéressées par le tennis, aussi bien compétition que loisir-détente, sont cordialement invitées à se joindre au petit groupe que nous sommes. RETOURNEZ-NOUS le BORDEREAU D'INSCRIPTION joint dans le bulletin.

Pour un nouvel élan sportif !

### LA GYMNASTIQUE FEMININE.

---

Elle regroupe une vingtaine de volontaires et se pratique tous les jeudis soirs de 20 H à 21 H, à la salle des fêtes, sous la direction d'un professeur : musculation, assouplissement, etc.. pour tous les âges et dans une ambiance chaleureuse et amicale. Possibilité également de cours de natation à FIRMINY. La saison se termine en beauté par de jolies ballades à travers les chemins forestiers de la campagne de ST-ROMAIN.

Les cours reprendront courant Septembre. Si vous êtes intéressées, n'hésitez pas, venez nous rejoindre. Pour vous inscrire, téléphonez au 71.66.23.56.

LE COMITE DES FETES ET DES LOISIRS

---

Lors de sa dernière assemblée, notre Comité des Fêtes a élu son bureau :

- . Président : M. Alain BASTION
- . Vice-Présidents : Mrs Alain CROZE et Pierre MOULIN
- . Secrétaire et Secrétaire Adjoint : M. Jean MARCONNET  
Mlle Christine CONVERS
- . Trésorier et Trésorier Adjoint : Mrs Régis GUILLAUMOND et  
Gilbert GUILLAUMOND

Tous les membres du Comité, animés d'un même dévouement, sont bien sûr au travail pour préparer la

GRANDE FETE PATRONALE DES 3, 4, 5 et 6 AOUT

Au programme :

Vendredi 3, dès 21 H, grand bal sous chapiteau avec MAX-SONO

Samedi 4, à 21 H, retraite aux flambeaux et bal sous chapiteau, toujours avec MAX-SONO.

Dimanche 5 : dès 8 H, exposition d'Art et Brocante

à 11 H, à la salle des fêtes, élection de Miss SAINT-ROMAIN 1990 (de plus en plus élégantes et belles)

à 12 H, apéritif-concert

à 15 H, grand corso fleuri. On compte sur toutes les

bonnes volontés pour participer, réaliser des chars, etc

à 16 H, spectacle de groupe folklorique

à 19 H, soupe aux choux. Soirée dansante gratuite,

à la salle des fêtes, animation par MAX-SONO.

A bientôt à tous pour une joyeuse fête patronale.

---

TENNIS-CLUB DE SAINT-ROMAIN-LACHALM

---

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

DATE DE NAISSANCE..... SEXE.....

\* PRATIQUANT : OUI NON

\* POSSEDANT UNE RAQUETTE : OUI NON

A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 15 JUILLET.

\* Rayez la mention inutile

## DES NOUVELLES DU "BON AIR"

---

Il y a un an déjà, cette page vous relatait les bons résultats de la Musique au concours national de ST-JUST-MALMONT et les progrès que cette société a faits depuis 3 ans, progrès qui nous ont permis d'accéder en division supérieure assez rapidement.

Cette année, les deux concours auxquels nous avons participé nous ont démontré qu'il serait difficile d'accéder à un meilleur niveau sans garnir les rangs de nouveaux instrumentistes. Après avoir suivi des stages de formation, plusieurs musiciens vont donc relancer l'école de musique au mois de Septembre. Toute personne, sans distinction d'âge et de sexe, pourra déposer le bordereau d'inscription ci-joint dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Mais, le "BON AIR", c'est également le twirling qui, cette année, a obtenu d'excellents résultats, aussi bien en individuelle qu'en groupe.

En effet, Corinne GENEST a obtenu la première place en Junior Honneur 3ème degré, ce qui la classe parmi les meilleures de la région Auvergne. Annick GENEST a, elle aussi, terminé en première place en Junior Honneur 2ème degré. Mais, toutes les jeunes filles sont à féliciter pour leur première place en évolution de groupe, ce qui leur a valu la remise du drapeau départemental.

Comme les musiciens, les "majorettes" vous invitent à remplir le coupon ci-dessous, afin de préparer au mieux la saison prochaine et d'accueillir chacun d'entre vous dans les meilleures conditions.

---

### "LE BON AIR" DE SAINT-ROMAIN-LACHALM

---

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

DATE DE NAISSANCE.....

SOUHAITE ADHERER COMME :

MUSICIEN (NE)

MAJORETTE

DIRIGEANT(E)

Rayez les mentions inutiles.